|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |

**Compte – Rendu de la Journée caprine du 28 Avril 2023 à Corte**

***Organisation :***

 ***SELMET LRDE (INRAE), ODARC, Groupe d’Ethnozootechnie caprine avec la contribution des partenaires du projet PRIMA PASTINNOVA***

*Les participants (V en visio)* :

*Giovanni Altana (V), Rete Appia, Italie, Sardaigne*

*Lelia Beretti, ILOCC, Franc (Corse)*

*Andrea Cabiddu (V), AGRIS, Italie (Sardaigne)*

*Fanny Bielhmann, CRA, France (Corse)*

*Lisa Carlotti, CD1 -2A, France (Corse)*

*François Casabianca, ex- INRAE, France (Corse)*

*Youssef Chebli (V), INRAM, Maroc (Tanger)*

*Yves Conventi, ODARC, France (Corse)*

*Jean-Paul Dubeuf, INRAE-SELMET-LRDE, France (Corse)*

*Samira El Otmani (V), INRAM, Maroc (Tanger)*

*Antonello Franca, CNR, Italie (Sardaigne)*

*Geneviève Freund (V), ACTALIA, France*

*Frantz Jenot, FRCAP- GEC, France (Nouvelle Aquitaine)*

*Dolly Laure Lanzalavi, ODARC, France (Corse)*

*Jacques Lasseur, INRAE-SELMET, France (PACA)*

*Bernard et Anne Leboeuf, ex –INRAE-GEC, France*

*Jean-Claude Le Jaouen, ex-IDELE- GEC, France*

*Sergio Magnani, INRAE-SELMET-LRDE, France (Corse)*

*Charles –Henri Moulin, INRAE-SELMET-LRDE, France (Corse et Occitanie)*

*Pierre Morand – Fehr, ex-INRAE, GEC, France*

*Martine Napoleone, ex-INRAE, GEC, France (PACA- OCCITANIE)*

*Amandine Robin, AOP Brocciu, France (Corse)*

*Aurelia Sabiani, éleveuse, « I capraghji Corsi, France (Corse)*

*Jean-Michel Sorba, INRAE-SELMET-LRDE, France (Corse)*

*Marion Valenti (V), CRA, France (Corse)*

**Préambule et programme :**

Cette rencontre a d’abord été organisée à l’instigation du GEC comme rencontre annuelle. Le GEC, membre de la Société d’ethnozootechnie est un groupe d’amateurs passionnés et de spécialistes français de la chèvre. Son objectif est d’envisager les débats actuels sur l’élevage caprin via les interactions indissociables « Homme, animal, milieu ». Le GEC est particulièrement concerné par les races locales, les systèmes de production, les techniques d’hier à aujourd’hui, l’élevage bio, les AOP, les fromages « de tradition à modernité », les métiers d’éleveur, de fromager, de technicien ou de chercheur, le bien-être animal, la gastronomie à base de produits caprins mais aussi, la culture, l’art, les fêtes et foires, les spécificités des terroirs, le développement durable, la valorisation des territoires et des produits animaux, l’entretien de l’espace, la biodiversité.

Ces préoccupations ont évidemment rencontré celles de l’ODARC et de SELMET –LRDE autour de la situation et des perspectives de l’élevage caprin corse, élevage pastoral multi séculaire mais aujourd’hui confronté à des défis existentiels importants. La journée était donc centrée sur l’élevage caprin en Corse, ses produits, ses systèmes de production, les initiatives pour impulser de nouvelles dynamiques (via le comité caprin et l’association des éleveurs caprins de Corse, « I capraghji » soutenus par l’ODARC et la Collectivité de Corse).

Les organisateurs ont également souhaité associer les partenaires du projet PASTINNOVA consacré aux dynamiques innovantes en Méditerranée pour un pastoralisme durable. La rencontre a ainsi pu être une contribution importante à la réflexion en cours portée par les « Living Labs » qui se mettent en place sur les innovations en faveurs de l’élevage et des produits caprins. Deux intervenants sardes et un intervenant marocain ont pu ainsi faire partager leurs visions de l’élevage caprin en Méditerranée et des défis qu’il devra relever.

La journée a ainsi été organisée en plusieurs séquences :

* Deux visites d’élevage caprin de la région de Corte, principalement pour les visiteurs du GEC
* Un séminaire en salle avec des présentations de l’élevage caprin en France, en Corse, en Sardaigne et dans le Nord du Maroc suivie d’échanges informels,

Elle a été suivie d’une participation du groupe du GEC à la « fiera di U Casgiu » à Venaco avec une présentation de l’ouvrage du GEC sur l’histoire des régions caprines françaises.

**Compte – rendu du colloque du GEC consacré aux perspectives d’évolution des filières caprines avec un focus sur l’élevage caprin en Corse et dans le bassin méditerranéen**

Le thème central de la journée est centré sur les perspectives de l’élevage caprin en Méditerranée dans un contexte de changement climatique et de transition agro-écologique accélérée.

L’entrée pour aborder cette question est l’histoire des régions caprines françaises (Frantz Jenot, Jean-Claude Le Jaouen, Bernard Leboeuf, Martine Napoleone) sujet de l’ouvrage publié par le GEC, une histoire singulière puisqu’elle a été marquée par :

* Le passage d’une économie domestique (encore très présente dans de nombreux pays pour la chèvre) un peu marginale à la construction d’une filière dynamique entre 1960 et 1990
* La mise en place d’un modèle de référence basé sur des innovations technologiques et commerciales qui ont conduit à des niveaux d’intensification des performances laitières inégalés dans le monde
* Depuis 1990, L’émergence d’une double dynamique de globalisation (avec l’adoption du modèle français puis européen dans d’autres régions du monde) et de reterritorialisation (avec les différentiations régionales, le développement des AOP, de la production fermière ou du bio, mais aussi un retour vers des systèmes moins intensifs basé sur les ressources pastorales et les races locales)

Cette introduction montre comment l’élevage caprin en France s’est globalement inséré dans le modèle dominant de l’agriculture et de l’élevage. Ce modèle basé essentiellement sur l’intensification des moyens de production (plus de lait par chèvre, plus de têtes par travailleur, plus de fourrages par ha et plus d’intrants) et des niveaux d’intensification élevés présente aujourd’hui ses limites en particulier pour les régions du bassin méditerranéen qui dans leur diversité sont souvent dans des conditions peu favorables à ce modèle.

Plusieurs présentations sur 3 terrains ont permis d’illustrer ces réalités méditerranéennes, leurs perspectives et les enjeux auxquelles elles sont confrontées :

En Corse

* Une présentation de la situation de l’élevage caprin en Corse (Jean-Paul Dubeuf), de son ancrage historique et territorial mais aussi de son statut dans la société insulaire
* Les dynamiques innovantes portées par les éleveurs et les pouvoirs publics en Corse (Mathieu Mariani) pour redonner de l’attractivité à l’élevage caprin et valoriser les ressources pastorales des territoires : reconnaissance de la race caprine corse en 2003 ; début de la mise en place du schéma de sélection de la race sur ascendance paternelle en 2004 -2005, plan de lutte contre la para tuberculose en 2009, dépôt du cahier des charges IGP cabri de corse à l’INA0, en 2010. Le financement de ces démarches est stoppé en 2014 avec la dissolution de l’Association « Capra Corsa » mais la création de la nouvelle association « I capraghji  corsi» relance le processus : Nouveau plan de lutte contre la Tuberculose, relance de la pépinière de boucs et redynamisatioon de la filière par l’ODARC en 2019., puis reprise du travail sur l’IGP en 2020.
* La priorité est donnée au soutien aux élevages de race corse dont le standard et les critères de sélection sont définis. La race corse est une race naturellement dessaisonnée avec 2 importantes périodes de mise bas : À l’automne (plus de 60 % en novembre) pour le traditionnel cabri de Noël, à la fin de l'hiver en février-mars pour des cabris à Pâques.
* l’élevage pastoral et extensif est essentiellement basé sur la valorisation de parcours couverts de maquis et au relief accidenté grâce aux caractéristiques de la race. Environ 80% des éleveurs caprins sont des transformateurs fermiers. Ils produisent plusieurs types de fromages mais seul le brocciu, élaboré à partir de lactosérum et de lait bénéficie d’une AOP.
* Sur les 380 détenteurs de caprins, 184 ont plus de 60 chèvres et sont considérés comme la pépinière pour le futur de l’élevage caprin en Corse. Une enquête réalisée dans près de 2/3 des élevages en race corse apporte des éléments de diagnostic intéressants. 44% des éleveurs se sont installés depuis moins de 10 ans ; Plus de 50% éleveurs adhèrent à l’Association ce qui renforce sa légitimité. On constate que seules 4 installations ont été réalisées en race exogène (sur 42) et seuls 6 autres élevages ont changé de race3. Une grande majorité des éleveurs ne dispose pratiquement que de parcours (92% de la surface exploitée en moyenne) ce qui confirme le caractère très pastoral de l’élevage caprin corse avec de surcroit 40 % de cette surface non maîtrisée (ni en propriété, ni en bail ni en convention de pâturage). Les points forts du secteur sont la dynamique d’installation avec des éleveurs plutôt jeunes avec une volonté des structures d’appui d’assurer un encadrement technique en particulier en alimentation. Mais des conditions de vie et de travail difficiles, des niveaux de formation insuffisants, des problèmes sanitaires importants et non maîtrisés et surtout une autonomie alimentaire très faible (d’où une complémentation distribuée et des achats de foins importants et coûteux) constituent autant de points critiques pour le futur de l’élevage caprin corse. La conception d’un modèle pastoral corse qui permette l’amélioration de la maîtrise du parcours constitue un enjeu d’autant plus critique que le changement climatique risque d’impacter encore plus la qualité des ressources pastorales.

En Sardaigne

* La présentation de l’élevage caprin en Sardaigne (Andrea Cabiddu) qui représente plus d’un quart du cheptel national italien permet de caractériser son implantation dans les différentes régions sardes et la place relative de la race sarde par rapport aux races importées. Dans la mesure où les espaces forestiers se sont considérablement étendus en un siècle la réappropriation de ces espaces constitue un enjeu important. Les atouts de la production de lait de chèvre à partir de l’utilisation des parcours pastoraux en termes de qualité et en particulier de teneur en acides gras polyinsaturés et sur les composés organiques volatiles et d’autres critères de qualité chez la chèvre sarda sont mis en évidence. Cette caractéristique rend les laits plus diététiques
* Une présentation de la place et des perceptions des acteurs de l’élevage caprin (Antonello Franca) dans une île dominée par la filière fromagère ovine par la reconnaissance du rôle de l’élevage pastoral extensif dans la gestion des territoires ruraux. Alors qu’un élevage caprin laitier s’est structuré dans le Centre Ouest de la Sardaigne (Races Saanen et récemment Murciana Granadina), l’élevage caprin à dominante pastorale s’est maintenu dans les différentes autres régions de Sardaigne. Avec la diminution du nombre d’élevages, l’abandon des terres pastorales et de la transhumance par les ovins, de nombreux territoires ont été abandonnés et se sont fermés comme en Corse. Pour les éleveurs consultés dans le cadre d’un « Living Lab » sur les perspectives de l’élevage caprin pastoral, il s’avère que celui-ci peut permettre de prévenir l’exode rural, favoriser la bio – diversité avec des charges de travail allégées. L’utilisation des forêts peut permettre de générer des revenus complémentaires par la production de bois ou de fruits. Il contribue également à limiter les incendies, et à réserver la santé des animaux dans le cadre d’un système sylvopastoral. La qualité du lait, du fromage ou de la viande de la « capra del bosco » améliorée grâce à la diversité des rations, à l’utilisation des feuillages et des arbustes justifie des démarches de certification spécifiques aux produits caprins issus du pastoralisme. Par ailleurs, l’élevage caprin pastoral est la seule forme de valorisation des espaces de maquis du Centre de la Sardaigne. Les services écosystémiques que la chèvre pourrait rendre en sus de la production de biens alimentaires devraient être également pris en compte et rémunérés

Au Maroc

* L’élevage caprin au Maroc assure une fonction vitale dans les petites exploitations des zones montagneuses et enclavées (46%) ou sahariennes et pré-sahariennes (19%°dans la mesure où 83% des effectifs sont détenus dans des petites exploitations de taille inférieure à 5 ha. Youssef Chebli (en visio) rappelle qu’il s’agit d’un élevage non spécialisé avec une productivité faible (38 kg lait /chèvre/lactation, 6 kg de viande par chèvre, mais orienté majoritairement vers la production de viande (24200 t, 5,6% de la production de viandes rouges).
* Au nord du Maroc, l’élevage caprin contribue à plus de 70% au revenu des éleveurs. Il est à 68% implanté dans les zones montagneuses. La production de lait de chèvre est de 400 000 l par an (50% par la laiterie Ajbane Chefchaouenne) et reste donc un produit de niche ou d’autoconsommation. L’élevage caprin produit 5000 t de viande principalement commercialisée dans les souks locaux. Une la campagne de presse soutenue par le corps médical et les autorités contre la viande ovine trop grasse et trop saturée pourrait à cet égard favoriser fortement la consommation de chevreau. Dans les zones montagneuses les plus isolées, l’élevage est exclusivement orienté vers la viande. Les parcours forestiers contribuent y à 96% de l’alimentation par pâturage ou débranchage en novembre décembre complétés par le pâturage de quelques espèces de prairies. Les marges brutes varient de 13 à 40 € par chèvre. Dans les zones les plus basses et proches des lieux de commercialisation, l’élevage mixte lai – viande s’est développé. Les parcours forestiers ne contribuent alors que de 50 à 78% à l’alimentation du troupeau avec un recours plus systématique à la complémentation et à l’utilisation de chaumes. La marge brute annuelle par chèvre est plus élevée que le système précédent (65 à 100 €).
* On assiste aujourd’hui à une dégradation des zones forestières pastorales et sylvopastorales (par surpâturage, incendies, déforestation, ébranchage excessif, érosion) dans un contexte de croissance démographique et non pas comme sur la rive nord à un abandon de ces espaces. Une partie des éleveurs tendent ainsi à se sédentariser ou à s’orienter vers la culture de cannabis.
* Si on constate de manière générale une forte contribution des parcours forestiers à l’alimentation du cheptel, on observe également que les chèvres n’arrivent pas à satisfaire leurs besoins saisonniers en énergie en particulier durant les périodes de gestation et de lactation, tendance aggravée par le changement climatique et la fréquence accrue des sècheresses. Pour faire face à ces enjeux, il sera nécessaire d’élaborer des stratégies de gestion des pâturages plus maîtrisés pour assurer la durabilité des élevages caprins. L’utilisation des sous-produits localement disponibles (grignons d’olives et raquettes de cactus) peut contribuer à diminuer la pression sur ces parcours et améliorer la ration alimentaire pendant les périodes clé. La formation des éleveurs et leur montée en compétence est également un enjeu important pour cet élevage dont l’image reste peu attractive.

**Les visites d’élevage et de la pépinière de boucs**

2 visites d’élevage (élevage Moretti caprin lait en race corse, élevage Sabiani, ovin caprin fromager, en reconversion en race Saanen pour le troupeau caprin avec vente du troupeau en race Corse)

Ces deux visites et échanges avec les éleveurs ont permis de prendre conscience à la fois de la forte motivation des éleveurs caprins mais aussi des difficultés qu’ils rencontraient (foncière, d’installation, d’appui technique, en termes de conditions de travail). J.M. Sabiani qui a élevé pendant la plus grande partie de sa carrière, un troupeau pastoral caprin en race corse a expliqué ce qui a motivé son choix, et l’âge venant, de changer de race avec un troupeau de race saanen sédentaire.

La visite de la pépinière de boucs a permis de présenter l’organisation de la sélection de la race caprine corse auprès des éleveurs adhérents au Contrôle Laitier.

**Conclusions générales :**

Le programme très chargé n’a malheureusement pas permis une discussion approfondie après les différentes présentations. Il ressort de celles-ci que le secteur caprin français par le développement des produits locaux, la transformation fermière et les circuits courts mais aussi en recherchant des systèmes fourragers plus autonomes est bien engagé dans une transition agro – écologique. Dans le bassin méditerranéen, on observe que le modèle caprin français s’est peu imposé (à l’exception de quelques bassins isolés portés par l’industrie laitière comme près d’Oristano en Sardaigne ou associés à la transformation fromagère ovine (comme en Corse, en Grèce ou en Espagne). Le nombre d’élevages caprins strictement pastoraux reste très limité bien qu’un nombre croissant d’éleveurs s’appuie sur des surfaces de parcours plus importantes.

Que ce soit en Corse, en Sardaigne ou au Maroc, l’élevage caprin est d’abord silvopastoral et en absence assez générale de terres cultivées il ne peut vraiment s’appuyer que sur les ressources des maquis et forêts méditerranéennes. Alors que les bovins, les ovins et les porcs coureurs peuvent aussi valoriser ces espaces, les chèvres en particulier de races locales présentent les caractéristiques de rusticité, d’adaptabilité et de résilience nécessaires pour utiliser les ressources ligneuses des espaces forestiers méditerranéens à qui seul le pastoralisme peut conférer une valorisation économique simultanément avec l’exploitation de ressources sylvicoles souvent limitées.

Bien qu’issu d’une longue tradition pastorale, l’élevage caprin pastoral méditerranéen n’a cessé de régresser depuis une trentaine d’années et victime à la fois de conditions de travail difficiles, d’une mauvaise image, et de restrictions règlementaires au pâturage sous forêt, il s’est souvent marginalisé et reste peu attractif. Grâce à la motivation d’acteurs locaux et de jeunes éleveurs, avec l’appui des politiques territoriales, et grâce à des dispositifs de formation, de recherche et d’appui qui doivent être ambitieux, l’enjeu aujourd’hui est d’élaborer un modèle caprin silvopastoral innovant viable, vivable et économiquement rentable. Face au changement climatique, aux risques aggravés d’incendie et à la nécessité d’une plus grande autonomie alimentaire, il ne s’agit pas seulement de favoriser la transition agro écologique mais de préparer les ruptures qui risquent de s’imposer à tous.

*CR provisoire JPD -140623*